

## Annexe 6 : Exemple de registre de santé et de sécurité au travail

*Administration :*

*Établissement ou service :*

*Nom de l'assistant de prévention chargé de la tenue du registre :*

Le registre d'hygiène et de sécurité doit être mis à la disposition de tous les agents et usagers, dans tous les services ou unités quels que soient les effectifs, afin de pouvoir consigner toutes les observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Tout agent (ou usager) d'un service ou d'une unité peut inscrire toutes les observations et toutes les suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Date : .....

Nom et prénom de l'agent ou de l'utilisateur :

Heure : .....

Signature :

### **Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail<sup>33</sup>:**

.....  
.....  
.....

Nom du responsable hiérarchique :

Date : .....

.....

Signature :

### **Observations (éventuelles) par le responsable hiérarchique<sup>34</sup>:**

.....  
.....  
.....

Examen du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail :      Date : .....

### **Observations (éventuelles) du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**

.....  
.....

<sup>33</sup> Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes :

- Un risque éventuel observé ou encouru,
- Un accident ou un incident vu ou vécu,
- Un dysfonctionnement ou le non fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité,
- Toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (éclairage, bruit, environnement général ...).

Pour toute inscription d'un fait, incident ou accident, les circonstances de leur survenance seront détaillées, en précisant les facteurs matériels et humains ayant concouru à leur réalisation.

<sup>34</sup> Pouvant comprendre, le cas échéant, la ou les solutions envisageables